



CLASSIQUES
GARNIER

CHÉDOZEAU (Bernard), « Annexe », *Port-Royal et la Bible. Un siècle d'or de la Bible en France (1650-1708)*, p. 498

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16711-2.p.0500](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16711-2.p.0500)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2007. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ANNEXE

* On possède l'approbation de cette édition de 1650 ; elle se trouve en tête de *Les Paroles de la Parole incarnée Jésus-Christ Notre Seigneur tirées du Nouveau Testament, corrigée et augmentée d'un grand nombre de paroles omises dans toutes les précédentes ; de celles de la Très Sainte Vierge, et de plusieurs réflexions qui en découvrent l'esprit. « Les Paroles que je vous dis sont esprit et vie »* (Jn 6, 64), Paris, Savreux, 1669. Seconde édition. Petit in-12 (Saulchoir 365 E 639). Privilège du 18 avril 1667. Achevé d'imprimer la première fois en vertu de ce privilège le 1^{er} juillet 1668.

Traduction de l'approbation des docteurs qui est dans l'édition latine.

Nous soussignés docteurs de la S. Faculté de Théologie de Paris certifions avoir lu un livre qui porte de titre *Les Paroles de la Parole Incarnée tirées du Nouveau Testament avec de petits arguments, etc* [sic].

Toutes ces Paroles sont les Paroles de la vie éternelle, sorties de la bouche de Dieu même qui a conversé avec les hommes, et attestées par l'Oracle sacrée des trois personnes divines, le Père nous ayant parlé en la personne de son Fils par son Saint Esprit. On peut donc dire aux chrétiens de ce petit recueil si plein de piété ce que l'on disait autrefois aux juifs : que ces Paroles soient gravées dans votre cœur ; ayez soin de les enseigner à vos enfants, et de les méditer soit dans le repos de vos maisons, soit dans les fatigues des voyages, le soir quand vous vous couchez et le matin quand vous vous levez. Qu'elles soient liées sur votre bras comme un signe ; ayez-les toujours devant les yeux et les repassez par votre esprit. Enfin qu'elles soient peintes sur l'entrée et sur les portes de vos maisons. Pour ce qui est des arguments que l'on a ajoutés à ces Paroles, ils ne contiennent rien qui soit contraire à la foi catholique, apostolique et romaine.

Fait à Paris le 1^{er} jour de février 1650.

I. Henault. Regnier.

C'est ainsi que, dès 1650, les oratoriens qui ont manifestement inspiré le texte des approbateurs poussent tout laïc (« aux chrétiens ») à la lecture de l'Écriture, ne serait-ce qu'en extraits.